



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Communiqué de presse

Toulouse, le 12 janvier 2024

Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles : nouvelle assemblée et point sur la loi pour le Plein emploi

Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne, et Marie Castro, vice-présidente de la Région Occitanie, en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de l'apprentissage, représentant Carole Delga, présidente de la Région Occitanie, ont présidé, vendredi 12 janvier 2024, la réunion plénière du Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP).

Cette réunion visait principalement à **installer la nouvelle assemblée du CREFOP**, qui a été renouvelée par arrêté préfectoral du 2 janvier 2024. Les représentants de l'État, du Conseil régional, des syndicats de salariés et d'employeurs, les représentants des chambres consulaires ainsi que les opérateurs régionaux de l'emploi et de la formation ont été renouvelés* pour un mandat de 3 ans. Pour cette nouvelle mandature, **deux personnalités qualifiées dans le domaine de la transition écologique siègent désormais au CREFOP**.**

Le comité plénier a été également l'occasion de **présenter la loi pour le Plein Emploi**, promulguée le 18 décembre 2023, qui doit permettre de proposer un meilleur accompagnement aux demandeurs d'emploi, tout en renforçant l'accompagnement des entreprises dans leur processus de recrutement. Elle prévoit également la transformation de Pôle emploi en opérateur France Travail, et s'accompagne de la construction d'un "Réseau pour l'emploi" regroupant notamment l'État, les collectivités territoriales, France Travail, les Missions locales et Cap Emploi. **Le CREFOP aura un rôle-clé pour accompagner la mise en œuvre de cette réforme, avec la mise en place en son sein du futur « comité régional pour l'emploi ».**

Par ailleurs, dans le contexte de la territorialisation de la planification écologique, lancé conjointement par l'État et le Conseil régional le 30 novembre dernier, cette réunion du CREFOP a permis de **débattre des besoins en compétences pour accompagner la transition écologique**, et des actions engagées ou à lancer pour répondre à ces besoins.

Enfin, en ce début d'année olympique, elle a permis de présenter le **projet de création d'un campus des métiers et qualifications en région Occitanie dédié aux métiers du sport.**

« Le CREFOP est une instance-clé de concertation et de coordination sur les politiques d'emploi et de formation professionnelles, qui nous permet, à travers le quadripartisme auquel je suis particulièrement attaché, de partager enjeux et pistes de réflexion dans un esprit constructif. Il aura un rôle clé dans la mise en œuvre de la réforme « France Travail », qui vise à proposer un meilleur accompagnement aux demandeurs d'emploi, tout en renforçant l'accompagnement des

* Conformément à la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale

** En application de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets

entreprises dans leur processus de recrutement. La nouvelle loi du gouvernement fait le choix du partenariat renforcé entre l'État, les collectivités et les partenaires sociaux pour atteindre l'objectif du Plein Emploi, avec des moyens renforcés. » a déclaré Pierre-André Durand, préfet de la région Occitanie.

En savoir plus

Le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP) est l'instance régionale de concertation et de coordination qui rassemble les acteurs régionaux impliqués dans le développement de l'emploi, la formation et l'orientation professionnelle.

Il est composé des représentants l'État, du conseil régional, des partenaires sociaux, des représentants des chambres consulaires ainsi que des opérateurs régionaux de l'emploi et de la formation. Le CREFOP est chargé des fonctions de diagnostic, d'études, de suivi et d'évaluation des politiques relevant de son champ de compétences.

Contacts presse :

Préfecture de région Occitanie : service-presse@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

Delphine AMILHAU Tél: 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75, Margot SCHERER 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31